



PROGRAMME DE FORMATION
RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE
Personnel exécutant non électricien : B0-H0-H0V
Selon la norme NF-C 18510

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réactualiser les connaissances des personnes intervenant en toute sécurité dans une zone où existe un risque électrique pour réaliser des travaux non électriques

DUREE

1 jour soit 7 heures

PRE-REQUIS

Personnel ayant déjà suivi une formation initiale B0-H0-H0V
Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire
Maîtrise orale et écrite de la langue française

PUBLIC

Personnel dont la mission implique de travailler à proximité ou au voisinage de pièces nues sous tension

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Se munir des équipements de protection individuelle (tenue de travail, gants)

INTERVENANT

Un technicien de formation spécialiste en habilitation électrique

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et mises en situation pratique.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Travaux pratiques sur armoires électrique et équipements divers en centre de formation ou sur installations entreprise du stagiaire.
- Salle de cours équipée / vidéoprojecteur / diaporama / livret stagiaire

NOMBRE DE STAGIAIRE

12 personnes pour la partie théorique
6 personnes pour la partie pratique

CONTENU PEDAGOGIQUE

PARTIE THEORIQUE

Les limites de l'habilitation B0-H0-H0V

Autorisation et interdictions

Champs restrictifs de travail

Zone de travail

Les équipements de protection collective et individuelle

Utilisation des matériels et outillages électriques

Conduite à tenir en cas d'accident

Conduite à tenir en cas d'incendie

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Repérage d'une zone de travail définie

Application des prescriptions de sécurité

Analyse des risques pour une situation donnée.

MODALITE DE SUIVI

Feuilles d'émargement renseigné par demi-journée

Contrôle des connaissances et du savoir faire

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

VALIDATION DU STAGE

A l'issue du stage, délivrance d'un avis permettant à l'entreprise de délivrer le titre d'habilitation concerné.